

Compte Rendu de la Réunion de l'Association ARBC du 23 septembre 2023

Lieu : 23 rue Mathilde Burgué, 95600 Eaubonne

Participants : Membres de l'Association ARBC

Sujets abordés :

1. Chantier École :

- La construction de l'école est en cours et respecte le calendrier prévu.
- Quelques nuisances ont été signalées, mais dans l'ensemble, le chantier est considéré comme peu bruyant.

2. Quartier des Bussys – Alentours de l'école :

- ARBC a demandé à la mairie d'étudier l'aménagement des environs de l'école une fois celle-ci en fonction. Une réunion d'information était prévue en début de mois, mais aucune proposition de date n'a été reçue jusqu'à présent.
- Des préoccupations subsistent quant à l'impact sur les rues avoisinantes en raison de l'arrivée des parents aux heures d'école.

3. Quartier des Bussys - Places de stationnement :

- Il y a déjà 20 places en moins dans le quartier en raison de divers aménagements (Achat du petit parking piscine pour le personnel de l'école et futur parvis de l'école).
- ARBC insiste sur la nécessité de compenser toute suppression supplémentaire par la création de nouvelles places dans le quartier, voire de remettre gratuites certaines places du parking Coudert.

4. Rue Mathilde Burgué (MB) – Aires de croisement et refecton :

- Un problème a été rencontré lors de la mise en place de la palissade rue MB avec la mairie fin 2022, nécessitant l'intervention d'un avocat pour garantir l'accès des résidents à leurs parkings pendant les travaux.
- Trois aires de croisement ont été créées pour faciliter la circulation des véhicules. Des macarons de chantier ont été octroyés pour permettre le stationnement en dehors de la rue sans risque de verbalisation.
- ARBC a envoyé un courrier à tous les utilisateurs de la rue MB pour rappeler de ne pas s'y garer, conformément au décret municipal permettant l'intervention de la Police municipale en cas de non-respect.
- **ARBC demande le respect des aires de croisement et appelle au civisme de chacun.**
- Par ailleurs, nous faisons les démarches nécessaires pour que les travaux de réfection de la rue (voirie...) et d'enfouissement des réseaux (éclairage, fibres...) reprennent dès la fin des travaux de gros œuvres de l'école prévue en avril 2024.

5. Rue des Bussys :

- Il est impossible à la mairie d'interdire le passage des camions dans la rue des Bussys, mais des limitations de dimensions et de tonnage sont envisageables.
- Des inquiétudes subsistent quant à l'itinéraire des poids lourds sortant de la ZA ou des entreprises de la rue.
- Les poteaux électriques actuels, alimentant le chantier, disparaîtront une fois les travaux terminés
- Inquiétude des riverains quant à la largeur de la rue une fois l'école en fonction. Pourront-ils se faire livrer ? Rester garés dans la rue ?

La rue des Bussys sera-t-elle plus large qu'avant travaux au niveau de la rue Mathilde Burgué ?

Il a été demandé à anticiper l'éclairage de la rue au droit de l'école, une fois la palissade enlevée.

6. Entrée véhicules sur le Bip :

- Un courrier de Mme Cavecchi, Présidente du département, datant de janvier 2023, a annoncé la finalisation d'une étude indépendante, en vue de la création d'une entrée véhicules au niveau du Rond-Point de la route de Saint Gratien.
- Des préoccupations subsistent quant à l'augmentation potentielle de la circulation dans le quartier en cas de réalisation de ce projet.
- ARBC a récemment demandé à Mme Cavecchi la date de présentation du rapport d'étude, prévue initialement pour le premier trimestre 2023. Nous n'avons pas encore reçu de réponse.

7. Jeux Olympiques (JO) :

- Plus de 2000 personnes sont attendues au CDFAS de juin à septembre 2024 (y compris les Jeux Para-Olympiques), ce qui soulève des questions de sécurité et d'accès pour les résidents (octroi de pass, préoccupations concernant les visiteurs, les livraisons et les services).
- La mairie a envoyé un courrier au Préfet pour demander des précisions sur les modalités d'accès pendant cette période.
- ARBC prévoit d'envoyer un courrier similaire dans les semaines à venir.

8. Questions supplémentaires :

- Centre de loisirs dans le quartier ? : La mairie a acté qu'il n'y aura pas de projet de création de centre de loisirs dans le quartier en raison des décisions politiques de l'équipe actuelle et du budget municipal (plus de centres de loisirs signifierait plus de charges de personnel).
- Dalle béton de la 2ème grue laissée sur place : Il n'est pas précisé si la dalle a été enlevée ou non.

La réunion s'est conclue sur la nécessité de suivre de près les développements concernant les différents projets et d'agir en concertation avec la mairie pour préserver les intérêts des adhérents de l'ARBC.

Fin de la réunion